

OFFRE D'EMPLOI – AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE

JOURNALIERS OU JOURNALIÈRES

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine est à la recherche de journaliers ou de journalières afin de combler des postes saisonniers à temps complet pour la période d'avril à novembre de chaque année.

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE

Sous l'autorité du contremaître, le ou la titulaire du poste est appelé à réaliser divers travaux manuels et techniques pour le compte de la Municipalité selon les normes, les directives et les procédures en vigueur. La personne aura à effectuer entre autres les tâches suivantes :

- Effectuer des travaux liés à la voirie municipale en collaborant aux travaux de nettoyage de fossés, de drainage, de mise en place des rues, de réparation du revêtement de la chaussée et de la signalisation;
- Collaborer avec les personnes habilitées aux travaux sur le réseau d'aqueduc et d'égouts, aux travaux d'excavation reliés aux entrées d'eau ou d'égouts, aux fuites d'eau, à l'entretien des bornes-fontaines et des valves du réseau d'aqueduc, et à l'entretien des équipements du réseau d'égouts;
- Collaborer, occasionnellement, avec l'équipe supervisée par le technicien aqueduc et égouts dans le cadre de leurs activités courantes;
- Effectuer des travaux de peinture et de réparations mineures;
- Effectuer des travaux reliés à la collecte, au traitement, au tri, au dépôt des matières résiduelles, aux sites de transbordement et aux autres opérations du Centre de gestion des matières résiduelles;
- Participer aux travaux d'aménagement des passerelles et des escaliers ou des travaux nécessitant de la machinerie dans les sites récréotouristiques;
- Assister, sur demande, le préposé aux bâtiments ou tout autre employé municipal pour l'accomplissement de travaux divers à exécuter dans les infrastructures municipales.

Une description détaillée des tâches est disponible au bureau de la mairie située à Cap-aux-Meules.

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES

Le candidat ou la candidate recherchée est titulaire d'un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent reconnu par une institution scolaire et possède une expérience de six mois dans un poste comparable. Le candidat ou la candidate possède un permis de conduire valide. La formation en espace clos et en signalisation routière serait un atout. L'habileté pour le travail manuel, l'aptitude à travailler en équipe, l'initiative et la débrouillardise, une bonne condition physique de même que la connaissance des règles de base en santé et sécurité au travail sont des qualités essentielles.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Catégorie col bleu

Statut saisonnier à temps complet

20 semaines consécutives par année durant la période d'avril à novembre de chaque année

Horaire de travail : 36,5 heures par semaine réparties du lundi au jeudi ou du mardi au vendredi

Entrée en fonction : Immédiatement

Les conditions salariales sont celles définies dans la convention collective en vigueur

DATE LIMITE DE DÉPÔT DE CANDIDATURE

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une copie de leurs diplômes **avant 23 h 59, le mardi 22 septembre 2020** :

PAR TÉLÉCOPIEUR : (418) 986-6962

PAR COURRIEL : rhc@muniles.ca

PAR LA POSTE : Madame Manon Dubé
Directrice des ressources humaines
Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
Poste « Journalières ou journaliers saisonniers »
460, chemin Principal
Cap-aux-Meules (Québec) G4T 1A1